

200 Rapport d'activité







الصندوق الوطني للتقاعد والتا مين Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances

Mot du Directeur Général de la CDG

Message du Directeur du Pôle Prévoyance Edito du Directeur de la CNRA Instances dirigeantes : • Comité de Direction • Management et Organigramme	4-7
Indicateurs clés au 31/12/2007 Faits marquants 2007	8-9
Nos engagements qualité	10
Communication et information clientèle	11-12
Rentes Accidents du Travail • Résultats annuels	13-14
Rentes Accidents de la Circulation • Résultats annuels	15-16

RECORE : Régime Complémentaire de Retraite

• Résultats annuels

• ADI : Assurance Décès - Invalidité

17-18

FRAM : Fonds de Retraite des Ordres des Avocats du Maroc 19-20 • Résultats annuels

ADH : Addamane AL HIRAFI

• Résultats annuels

21

Pensions figées
• Résultats annuels

22

Gestion mandatée : Résultats annuels

Rentes AT/CNIA
Caissa de Retraite de l'Ordre des Avecats de Casablance

• Caisse de Retraite de l'Ordre des Avocats de Casablanca

• Régime de Retraite des Membres de la Chambre des Représentants

• Régime de Retraite des Membres de la Chambre des Conseillers

Rapport financier

• Bilan

• Compte de Produits et de Charges

• Gestion financière

24-27

Bilan synthétisé au 31/12/2007

28-29



Mot du Directeur Général de la CDG

La prévoyance sociale représente un secteur dans lequel la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) opère à travers deux institutions de référence : la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) et le Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR).

Ce secteur a toujours occupé une place de choix dans la stratégie de développement de la CDG et le sera davantage dans le futur.

Placée sous la gestion de la CDG dès sa création en 1959, la CNRA n'a cessé de se développer et d'intervenir avec succès dans des domaines d'activités institutionnelles de service public et aussi de développement de la retraite au Maroc.

De gestionnaire de rentes Accidents du Travail, puis des rentes Accidents de la Circulation, la CNRA a également investi le secteur de la retraite en proposant des produits dédiés.

Nous avons défini un positionnement de la CNRA afin de relancer d'un coté le développement des activités concurrentielles et de l'autre les activités institutionnelles notamment celles qui ont trait à la gestion des rentes accidents de travail et accidents de circulation sur lesquels la CNRA est destinée à être l'acteur quasi exclusif du marché.

Les performances tant opérationnelles que financières affichées en 2007 sont dans la lignée des résultats réalisés depuis 5 ans, avec une progression constante du chiffre d'affaires des produits de retraite.

Par ailleurs, l'année 2007 a été également caractérisée par la poursuite des chantiers de modernisation du système de management de la CNRA afin d'améliorer la qualité de service et d'optimiser le fonctionnement de son activité dans le cadre d'une politique orientée vers l'excellence. Il s'agit notamment :

- de la poursuite de la mise en place de son système d'information ;
- de la confirmation de la certification des activités des rentes ISO 9001 V 2000 et celle de RECORE consolidant ainsi son orientation client ;
- de la dématérialisation des processus de la gestion des rentes.

Ces résultats sont le fruit d'une mobilisation et une implication totale de l'ensemble des collaborateurs de l'institution. Au nom du Comité de Direction de la CNRA, je tiens à les féliciter et à les remercier.

Mustapha BAKKOURY

Message du Directeur du Pôle Prévoyance



En 2007, le marché marocain des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 Milliards de Dirhams, en progression de 19,5 %, contre 14,78 Milliards de Dirhams en 2006. La branche non vie a progressé de 10,93 % avec un chiffre d'affaires de 11,77 Milliards de Dirhams.

La branche vie quant à elle a drainé un montant de primes émises de 5,86 Milliards de Dirhams en amélioration de 42,24 %. Cette hausse s'explique par la confirmation de l'émergence de la bancassurance qui bénéficie désormais d'une meilleure synergie entre compagnies d'assurances et banques.

Dans cet environnement, la CNRA a collecté durant l'exercice 2007 un montant global de capitaux, cotisations et primes de 416 MDH.

Pour la gestion financière, l'année 2007 a été caractérisée, pour la CNRA, par une hausse du portefeuille de placements financiers qui s'élève à 2.867,60 MDH contre 2.419,37 MDH en 2006, en hausse de 18,5% engendrant ainsi un montant de produits financiers pour 164,76 MDH, en augmentation de 8,3% par rapport à l'exercice précédent et un taux de rendement financier de 4,89%.

Quant aux résultats, l'exercice 2007 s'est soldé par un bénéfice net de 24,97 MDH contre 10,78 MDH, en amélioration de 14,19 MDH par rapport à 2006. Cette hausse est due essentiellement à la baisse des charges de prestations réglées qui sont passées de 260,02 MDH en 2006 à 252,99 MDH en 2007, à l'amélioration des produits de placements qui ont enregistré une hausse de 8 % en passant de 157,10 MDH en 2006 à 170,31 MDH en 2007, et enfin à la diminution des provisions pour rentes à payer et ce suite à la qualification des données après la mise en production du nouveau système d'information des rentes « IRADAT ».

Ce résultat a été entièrement affecté à la réserve pour renforcement des provisions mathématiques des rentes Accidents du Travail.

En terme de perspectives d'évolution, la CNRA s'est fixée des objectifs s'articulant autour des orientations stratégiques suivantes :

- la consolidation de sa position de leader sur le marché des rentes Accident du Travail ;
- la contribution au développement de la branche retraite ;
- l'amélioration de la qualité de service et de ses relations avec toutes ses parties prenantes (clients, fournisseurs, personnel, collectivité...);
- l'évolution du rendement de la CNRA par la maîtrise des coûts de gestion et l'amélioration de la gestion des placements.

Mohammed Larbi NOUHA

Édito du Directeur de la CNRA



Le montant global de capitaux, cotisations et primes collectés par la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) s'élève en 2007 à 416 Millions Dirhams. Le domaine de la retraite contribue désormais pour prés de la moitié dans ce résultat, essentiellement grâce aux performances du produit RECORE.

Parallèlement à ces réalisations opérationnelles, la CNRA continue de mettre en œuvre le projet de modernisation de son système de management et de ses outils de fonctionnement principalement axés sur :

- L'amélioration de la productivité grâce à la mise en œuvre du Système d'Informations (SI) et à l'optimisation de ses processus;
- Le renforcement de son orientation qualité, désormais auditée et certifiée par un cabinet international.
- Le nivellement de ses compétences internes à travers le déploiement de plans de formation ciblés.

Cette stratégie de modernisation s'est matérialisée en 2007 par :

• La livraison du système d'informations « Iradat » qui permet une généralisation de la couverture fonctionnelle pour atteindre un taux d'automatisation estimé à 80% des actes de gestion de l'activité rentes.

Avec ce système, nous disposons désormais de l'intégration avec les autres composantes du système d'informations global de la CNRA, notamment, la Gestion Electronique des Documents (GED).

• L'amélioration continue de notre qualité de service attestée par des audits de parties tiers et certifiées conformes à la Norme ISO 9000 V 2000 ainsi que par le degré de satisfaction de notre clientèle atteignant, en deux ans, 92% pour toute la clientèle RECORE et 79% pour la clientèle des rentes Accidents du Travail et Accidents de la Circulation.

Le parachèvement de ces chantiers permettra ainsi de fournir aux structures métiers, les outils et méthodes nécessaires pour mieux servir notre clientèle et améliorer les performances de l'institution.

Mohammed Taoufik BENNANI

Instances dirigeantes

Comité de Direction

En application de l'article 3 du Dahir du 24 Rabia II 1379 (27 Octobre 1959), la CNRA est supervisée par un comité de direction qui doit être consulté sur toutes les questions d'ordre général et notamment sur les nouvelles combinaisons d'assurances et sur le taux des tarifs. Il présente chaque année au Ministre de l'Economie et des Finances, un rapport sur le fonctionnement et les comptes de la CNRA.

Président

M. Mustapha BAKKOURY
Directeur Général
de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)

Direction

M. Mohammed Larbi NOUHA
Directeur du Pôle Prévoyance à la CDG
M. Mohammed Taoufik BENNANI
Directeur de la CNRA

Membres

M. Mohammed MELIANI

Représentant Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et Générales

M. Thami EL BARKI • M. Lotfi BOUJENDAR

Représentants Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances

Mme. Naima HROUCH

Représentant Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

M. Driss MOULINE

Président de Chambre à la Cour Suprême

MANAGEMENT ET ORGANIGRAMME

Direction Générale CDG

Mohammed LARBI NOUHA
Directeur du Pôle Prévoyance

Contrôle de Gestion

Mohammed TAOUFIK BENNANI
Directeur de la CNRA

Souâd LRHOUL Directrice des Rentes Larbi ZAIM
Directeur des Assurances
Collectives

Younès BENABDELLAH Directeur du Développement Mohammed AFIF Directeur du Support



Indicateurs clés au 31/12/2007





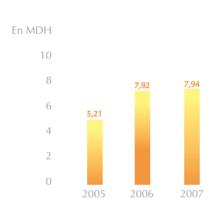
2006

2007

Evolution du chiffre d'affaires RECORE



Evolution du chiffre d'affaires du FRAM



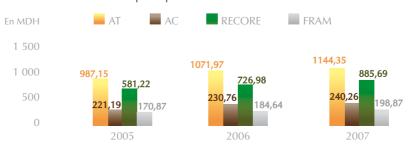
Evolution du chiffre d'affaires Rentes AT & AC



Evolution des produits financiers et des placements de la CNRA



Evolution des provisions mathématiques des principales activités de la CNRA



Faits marquants 2007 Une année dédiée à la qualité

Janvier 2007, les activités rentes Accidents du Travail et Accidents de la Circulation ont reçu la confirmation de la certification ISO 9001 V 2000.





Premier audit de surveillance en décembre 2007,



Poursuite de la mise en place progressive du système d'informations de la CNRA:

Mise en production du SI Rentes AC (IRADAT) en avril 2007; Mise en production du SI Rentes AT (IRADAT) en octobre 2007.





Nos engagements qualité

Pour assurer l'accomplissement de sa mission sociale et la modernisation de son mode de gouvernance, la CNRA a initié, depuis l'année 2003, un programme d'excellence basée sur le management par la qualité totale (TQM).

Dans le cadre de l'exécution de ce programme, la CNRA a réussi, durant l'année 2007, la concrétisation des projets et des actions structurants dans le cadre de renforcement de son orientation client et de modernisation de ses outils et méthodes de management :

- L'actualisation de la planification stratégique de la CNRA qui a permis de fixer et de décliner les objectifs stratégiques suivants:
 - Consolider sa position leader sur le marché des Rentes AT ;
 - Contribuer au développement de la retraite ;
 - Améliorer la qualité du service et des relations de la CNRA avec toutes ses parties prenantes (Clients, Fournisseurs, Personnel, Collectivité);
 - Améliorer le rendement de la CNRA par la maîtrise des coûts de gestion et l'amélioration de la gestion des placements.
 - Le déploiement de la charte de responsabilité sociale qui marque la détermination volontaire de la CNRA d'intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans ses relations avec ses parties prenantes (Capital humain, Clients, Fournisseurs et Collectivité).
 - Le maintien de la certification des activités Rentes et RECORE selon la norme ISO 9001 Version 2000, ce qui confirme son orientation client et son engagement permanent dans l'amélioration de la satisfaction de ses clients.
 - La mise en place de la cartographie des risques opérationnels des processus clés de la CNRA qui constitue une étape importante dans la mise en place du dispositif de management de risques au sein de la CNRA.
 - La réalisation de la première enquête de satisfaction du personnel CNRA qui a permis la mise en place des actions visant l'amélioration de son bien-être ainsi que les conditions de travail. Taux de satisfaction relevé : 77%
 - L'institutionnalisation de l'écoute client par la réalisation de la deuxième enquête de satisfaction des clients RECORE qui a permis de constater une augmentation de 39 % du taux de satisfaction de notre clientèle, soit 92% pour cette deuxième enquête. Un plan d'action d'amélioration est mis en place sur la base des suggestions et des attentes exprimées par les clients.
 - Poursuite de la généralisation de la mise en place de l'approche processus au sein des activités Support et Développement de la CNRA et amélioration de la gestion des contrats de service avec les directions métiers afin de garantir l'optimisation des différentes ressources allouées.
 - Organisation de manifestations visant l'amélioration de la relation et de la communication avec les clients et partenaires.

Communication et information clientèle

Une orientation client de plus en plus affirmée

La communication constitue pour l'ensemble des activités de la CNRA, un levier indispensable d'amélioration des services offerts. Cette année, le plan de communication a visé des objectifs de proximité et d'information personnalisée aux clients (journées d'information, notices dédiées...). L'ensemble des clients de la CNRA (affiliés, adhérents, pensionnés, crédientiers,...) disposent ainsi d'une information régulière et adaptée.

Par ailleurs, le site web de la CNRA offre à travers ses espaces personnalisés, une panoplie de services tels les consultations de compte RECORE, simulations, téléchargement...

Une communication de proximité / Journée d'information au profit des avocats du Maroc

En Mai 2007, la CNRA a organisé conjointement avec le Pôle Dépôt et Consignations de la CDG une journée d'information au profit des barreaux du Maroc. L'objectif de cette journée est le rapprochement pour le renforcement de la relation entre notre organisme et les barreaux du Maroc.

L'édition de supports de communication ciblés pour les crédirentiers AT et AC —

La CNRA a publié:

- Un guide destiné aux clients de la direction des Rentes (avocats bénéficiaires et compagnies d'assurances). Ce guide, destiné en priorité aux avocats qui traitent les dossiers AT et AC avec la CNRA, offre la possibilité de mieux comprendre le fonctionnement de nos activités.
 - Deux notices d'information au profit des crédirentiers. L'objectif est de mettre à la disposition des bénéficiaires Accidents de Travail et Accidents de la Circulation, des informations relatives à la gestion de leurs dossiers.





L'édition de supports de communication adaptés

Pour informer les salariés sur le fonctionnement du régime RECORE, ses avantages et les services qu'il offre, la CNRA édite des supports de communication personnalisés tenant compte des spécificités de chaque entreprise.

Cette année, une notice d'information a été envoyée au personnel de Poste Maroc et celui de la Compagnie Générale Immobilière.



Les E-services

Marquant sa volonté de faire du site web, une véritable interface de communication, la CNRA a mis en place des E-services.

Tous les formulaires sont téléchargeables à partir de la galerie documentaire du site web :

www.cnra.ma

Formulaires Rentes:

- Engagement pour paiement d'honoraires des avocats ;
- Déclaration sur l'honneur ;
- Déclaration sur l'honneur des victimes et ayants droit.

Formulaires RECORE:

- Bordereau mensuel de déclaration des cotisations RECORE et primes ADI;
- Vignette justificative de versement ;
- Demande d'affiliation et de précompte ;
- Demande de validation.



La communication presse

Avec le démarrage du service « Mandati express », mis à la disposition de crédirentiers AT et AC conjointement avec POSTE MAROC, la CNRA a lancé une campagne de communication sur différents supports presse.

Rentes Accidents du Travail

En matière de gestion des rentes Accidents du Travail, la CNRA procéde à la collecte des capitaux constitutifs des rentes attribuées par décision judiciaire, suite à un Accident du Travail ou de droit commun, et à les servir aux bénéficiaires. La place de choix qu'occupe la CNRA dans ce domaine milite en faveur de la centralisation de cette activité à son niveau et ce, après actualisation des paramètres techniques servant au calcul des capitaux constitutifs des rentes Accidents du Travail/Maladies Professionnelles (AT/MP). La concrétisation de ce projet permettrait d'assurer le paiement de ces rentes par une Caisse unique d'utilité publique et de préserver les droits des crédirentiers en leur évitant plusieurs intervenants.

RÉSULTATS ANNUELS

CAPITAUX CONSTITUTIFS: UNE BAISSE DE 14 %

La CNRA a pris en charge 1.818 nouveaux dossiers relatifs aux accidents du travail pour un montant de capitaux constitutifs de 106,52 MDH en 2007 contre 124,06 MDH en comparaison avec l'année 2006. Cette baisse s'explique par la décision de la CNRA d'effectuer une sélection sur les dossiers AT/MP qui lui sont transférés par les compagnies d'assurances dont le dépôt revêt un caractère facultatif. Ceci est de nature à contrecarrer, en partie, l'aggravation des déficits techniques engendrés par l'utilisation des paramètres techniques actuels, devenus obsolètes.

BÉNÉFICIAIRES DES RENTES AT : UNE HAUSSE DE 2 %

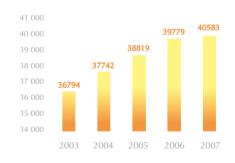
Le nombre des bénéficiaires de rentes Accidents du Travail a atteint 40.583 contre 39.779 en hausse de 2 % par rapport à 2006. La répartition de cette population reste dominée par la catégorie des victimes qui représente près des 3/4 du total des bénéficiaires des rentes AT. Par ailleurs, l'âge moyen des bénéficiaires se situe à 65 ans pour les victimes, 67 ans pour les conjoints, 81 ans pour les ascendants et 19 ans pour les orphelins.



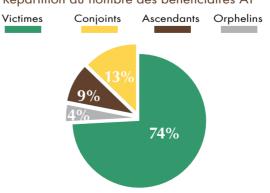
Nombre de dossiers

Capitaux constutifs O

Evolution du nombre des bénéficiaires AT



Répartition du nombre des bénéficiaires AT



Rentes Accidents du Travail

RENTES ANNUELLES ALLOUÉES : EN AMÉLIORATION DE 7,75%

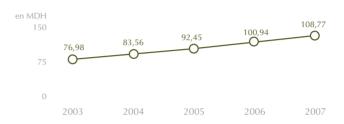
La CNRA a alloué, durant l'exercice 2007, un montant de rentes annuelles de 108,77 MDH contre 100,94 MDH en 2006, en hausse de 7,75 %. Les victimes sont majoritaires et totalisent, à elles seules, un montant de 74,06 MDH de rentes, soit 68 % du total.

Les rentes annuelles moyennes des orphelins et des conjoints s'élèvent respectivement à 8.117,86 DH et 4.146,25 DH; celles des ascendants et des victimes s'établissent, quant à elles, respectivement à 1.747,72 DH et 2.459,19 DH.

S'agissant du montant des prestations réglées en 2007, il s'élève à 91,41 MDH contre 90,12 MDH un an auparavant, en hausse de 1,43 %.

Indicateurs clés **Nombre** +2% de bénéficiaires 40.583 **Montant** +7,75% des rentes payées 108,77 MDH **Provisions** +6% mathématiques 1.144,35 MDH **Nombre** de dossiers 1.818 **Capitaux** 106,52 MDH-

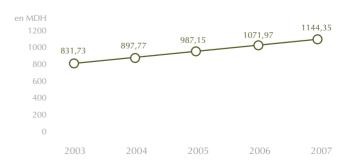
Evolution des rentes annuelles des AT



PROVISIONS MATHÉMATIQUES : EN HAUSSE DE 6 %

Les provisions mathématiques correspondant aux rentes gérées ont enregistré, à fin 2007, une amélioration de 6 % avec un montant de 1.144,35 MDH contre 1.071,97 MDH en 2006. Sur le plan national, la CNRA continue de consolider sa position de leader sur le marché de rentes AT en gérant plus de 40 % du total des provisions mathématiques.

Evolution des Provisions Mathématiques des AT



Rentes Accidents de la Circulation

En application du dahir portant loi N° 1-84-177 du 02 Octobre 1984 relatif à l'indemnisation des victimes d'accidents causés par des véhicules terrestres à moteur, la CNRA reçoit le montant de l'indemnisation allouée aux victimes et ayants droit mineures. Pour les victimes, cette indemnisation est payable partiellement sous forme de rente jusqu'à leur majorité, le reliquat leur est réglé sous forme de capital à partir de cet âge. S'agissant des ayants droit mineurs la totalité de l'indemnité est servie sous forme de rente.

RÉSULTATS ANNUELS

INDEMNITÉS REÇUES : EN BAISSE DE 18,24 %

Les nouveaux dossiers Accidents de la Circulation mis à la charge de la CNRA ont atteint 1.998 dossiers contre 2.214 dossiers un an auparavant engendrant un montant d'indemnités de 103,51 MDH contre 126,60 MDH un an auparavant, en baisse de 18,24 %.

Ce montant inclut les indemnités à capitaliser des victimes mineures pour 10,68 MDH.

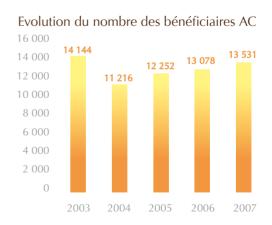
Le capital constitutif moyen par dossier enregistre une baisse passant de 57.182 DH en 2006 à 51.852 DH en 2007.

Evolution du nombre des dossiers AC et des capitaux constitutifs en MDH 180 128,65 119,29 126,60 2500 **2600** O 140 104,39 100 1998 2167 80 40 500 2005

Nombre de dossiers Capitaux constitutifs O

BÉNÉFICIAIRES DES RENTES AC : UNE ÉVOLUTION DE 3,46 %

Le nombre de crédirentiers de rentes AC s'est accru de 3,46 % pour se situer à 13.531 en 2007 contre 13.078 en 2006. Les ayants droit mineurs, au nombre de 9.846 représentent 70 % de la population bénéficiaire.



Rentes Accidents de la Circulation

RENTES ANNUELLES ALLOUÉES : EN AMÉLIORATION DE 5 %

Le montant total de rentes annuelles allouées aux allocataires est de 64,36 MDH contre 60,97 MDH dont 86% profitent aux ayants droit mineurs. La rente annuelle moyenne, se situe à 4.228 DH pour les victimes et 4.859 DH pour les ayants droit mineurs.

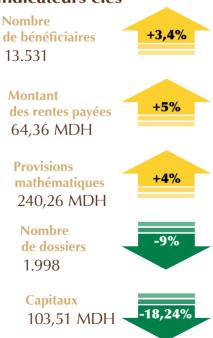
Les prestations réglées au titre de l'exercice 2007, s'élève à 101,93 MDH contre 109,77 MDH un an auparavant, en baisse de 7,14 %.



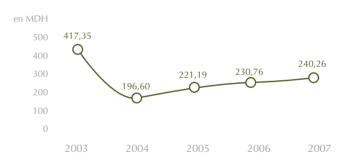
PROVISIONS MATHÉMATIQUES : EN HAUSSE DE 4 %

La CNRA détient le monopole de la gestion des rentes Accidents de la Circulation. Le montant des provisions mathématiques de cette activité, constitué au 31 décembre 2007, s'élève à 240,26 MDH contre 230,76 MDH, en hausse de 4 % par rapport à 2006.

Indicateurs clés



Evolution des Provisions Mathématiques des AC



RECORE: Régime Complémentaire de Retraite

RECORE est un régime de retraite complémentaire par capitalisation collective, à affiliation facultative offrant des avantages multiples. Il se caractérise par son but non lucratif, les bénéfices réalisés dans les gestions financière, technique et administrative sont distribués, dans leur totalité, au profit des affiliés, sous forme de revalorisation.

Conçu et commercialisé par la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) depuis 1988, RECORE est considéré comme l'un des principaux régimes de retraite complémentaire, garantissant un complément de revenu à l'âge de la retraite

RÉSULTATS ANNUELS

AFFILIÉS RECORE : EN HAUSSE DE 12,42 %

L'année 2007 a été marquée par l'affiliation au régime de 3.865 personnes, portant à 34.961 le nombre total des affiliés, en progression de 12,42 %.

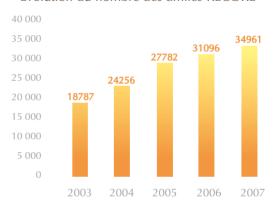
Cet accroissement des effectifs RECORE s'explique notamment par les nouveaux dossiers pris en charge, dans le cadre des conventions d'adhésion à ce régime, soit 30 nouvelles adhésions en 2007.



Infos Plus

A compter du 1er Janvier 2007 et après accord du ministère de l'Economie et des Finances, la CNRA a procédé à la revalorisation des valeurs d'acquisition et de service de point relatifs au Régime RECORE pour s'établir respectivement à 2,019 DH et 0,199 DH.

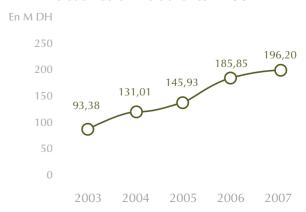
Evolution du nombre des affiliés RECORE



RECOUVREMENTS: EN ÉVOLUTION DE 5,57 %

En 2007, RECORE confirme son évolution entamée depuis quelques années. RECORE a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 196,20 MDH en hausse de 5,57 % par rapport à l'année 2006, ce qui porte le montant cumulé au titre des cotisations d'affiliation et de validation depuis le lancement du régime en 1988 à 1.056 MDH.

Evolution du chiffre d'affaires RECORE



RECORE: Régime Complémentaire de Retraite

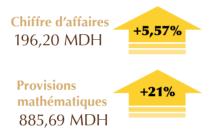
PRESTATIONS: EN BAISSE DE 4,9 %

En 2007, la CNRA a procédé à la liquidation de 1.138 nouveaux dossiers dont 252 dossiers de pension ; 743 dossiers relatifs à l'option «Capital» et 143 dossiers de rachat des cotisations engendrant un montant de prestations réglées de 56,83 MDH contre 59,37 MDH un an auparavant.

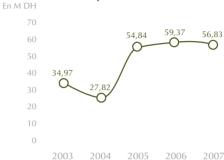
PROVISIONS MATHÉMATIQUES : EN AMÉLIORATION DE 21 %

Le montant des provisions constituées couvrant les droits des assurés s'établit à 885,69 MDH, contre 726,98 MDH en 2006, soit une hausse de 21 %.

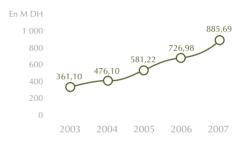
Indicateurs clés



Evolution des prestations RECORE



Evolution des Provisions Mathématiques RECORE



ADI: Assurance Décès Invalidité

L'ADI est une assurance indexée sur RECORE. Elle garantit un capital, en cas de décès ou d'invalidité, égal à 1.000 fois la cotisation mensuelle de l'affilié au Régime RECORE, plafonnée toutefois à 400.000 DH.

NOMBRE D'AFFILIÉS: EN HAUSSE DE 2,15 %

Avec 34 nouvelles souscriptions, le nombre de personnes assurées au titre de ce système en 2007 a atteint 2.195 contre 2.161 un an auparavant.

RECOUVREMENTS: UNE BAISSE DE 1 %

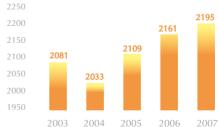
Les primes encaissées afférentes à cette assurance s'établissent à 0,94 MDH, contre 0,95 MDH.

Ces primes ont été cédées à la CNIA, à hauteur de 75 % conformément aux termes de la convention de coassurance liant les deux parties.

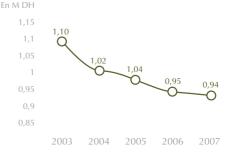
PRESTATIONS

Durant l'exercice sous revue, aucun paiement n'a été effectué au titre du capital ADI.

Evolution du nombre des assurés ADI



Evolution des primes encaissées ADI



FRAM: Fonds de Retraite des Ordres des Avocats du Maroc

En 1991, la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances a mis en place le Fonds de Retraite des Avocats du Maroc (FRAM). Ce régime dédié aux avocats titulaires, stagiaires leur assure des prestations de retraite, d'invalidité et de décès.

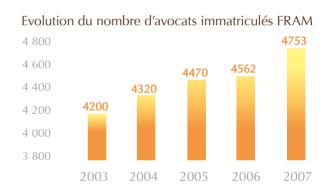
FRAM se caractérise par la diversité de ses ressources de financement constituées essentiellement des intérêts servis par la CDG sur le compte global des avocats ; des cotisations individuelles des avocats au titre de l'affiliation et de la validation et d'autres ressources pouvant être arrêtées par les différents barreaux.

Ce régime sert des pensions de retraite à partir de 55 ans d'âge, d'invalidité et une pension aux ayants droit en cas de décès .

RÉSULTATS ANNUELS

AVOCATS IMMATRICULÉS : EN HAUSSE DE 4,19 %

Avec 191 nouvelles immatriculations, le nombre d'avocats immatriculés au régime FRAM a enregistré une hausse de 4,19 % en 2007. Depuis l'entrée en vigueur du système, le nombre total de personnes immatriculées s'élève à 4.753 contre 4.562 avocats en 2006.

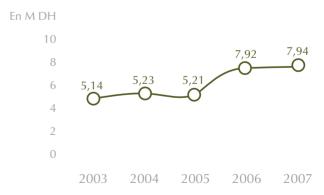


RECOUVREMENTS: EN LÉGÈRE ÉVOLUTION DE 0,02 %

Les sommes recouvrées du régime FRAM, en 2007, ont atteint 7,94 MDH contre 7,92 MDH en 2006. Ce montant est constitué, principalement, par des virements effectués par la CDG au titre des intérêts, sur le compte global des Ordres ayant adhéré au système et ce, à hauteur de 74% du total des ressources du système.

Plusieurs actions de sensibilisation ont été entreprises par la CNRA, auprès des barreaux du Maroc pour encourager les avocats à une participation individuelle au financement de leur retraite, mais les résultats réalisés ne sont pas encore à la hauteur de ceux escomptés.

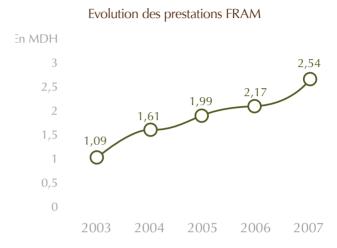
Evolution du Chiffre d'Affaires FRAM



FRAM : Fonds de Retraite des Ordres des Avocats du Maroc

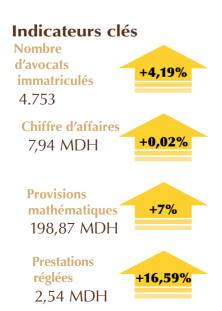
PRESTATIONS: EN AUGMENTATION DE 16,59 %

Le nombre de pensions nouvellement liquidées s'établit à 36 dont 26 pensions retraite et 10 pensions décès, portant à 265 le nombre total des pensions liquidées jusqu'à fin 2007 et ce, pour un montant payé de 2,54 MDH, contre 2,17 MDH en 2006, en hausse de 16,59 %.

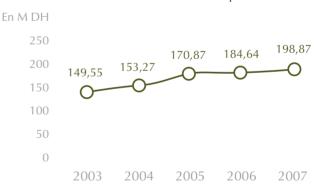


PROVISIONS MATHÉMATIQUES : EN AMÉLIORATION DE 7 %

Le montant des provisions constituées couvrant les droits des assurés s'établit à 198,87 MDH, contre 184,65 MDH en 2006, soit une hausse de 7 %.



Evolution des Provisions Mathématiques FRAM



Infos Plus

A compter du 1^{er} Janvier 2007 et après accord du ministère de l'Economie et des Finances, la CNRA a procédé au maintien des valeurs d'acquisition et de service de point relatifs au Fonds de Retraite des Ordres des Avocats du Maroc respectivement à 1,9197 DH et 0,1783 DH.

ADH: Addamane AL HIRAFI

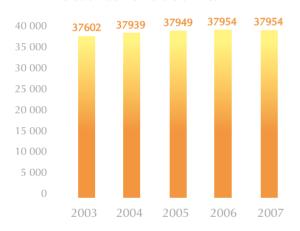
La Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances gère en partenariat avec CNIA Assurances le régime « ADDAMANE AI HIRAFI ». Ce régime de retraite et de prévoyance est destiné aux artisans et commerçants et leur assure un package de couverture : une pension de retraite, d'invalidité ou de décès, un capital en cas d'invalidité ou de décès...

RÉSULTATS ANNUELS

NOMBRE D'AFFILIÉS: EN STAGNATION

L'effectif total des artisans et commerçants ayant souscrit au système a stagné et n'a pas dépassé les 37.954 souscripteurs en 2007.

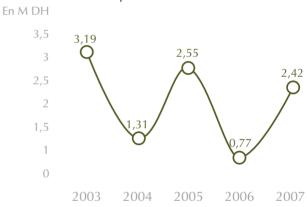
Evolution du nombre d'affiliés ADH



RECOUVREMENTS: UNE HAUSSE DE 214 %

La quote-part de la CNRA dans les primes et cotisations collectées au titre de l'année 2007 se chiffre à 2,42 MDH, contre 0,77 MDH un an auparavant, en hausse de 1,65 MDH.

Evolution des primes et cotisations ADH



PRESTATIONS: EN AUGMENTATION DE 30 %

Au niveau des prestations, le nombre de dossiers liquidés en 2007 s'élève à 474 dossiers et se répartit en 405 rachats, 56 pécules et 13 options « capital », pour un montant total de prestations de 2,83 MDH, dont 1,70 MDH sont supportés par la CNIA Assurance dans le cadre de la convention de coassurance conclue avec cette compagnie.

PROVISIONS MATHÉMATIQUES : EN AMÉLIORATION DE 7,58 %

Le montant des provisions constituées couvrant les droits des assurés s'établit en 2007 à 30,24 MDH contre 28,11 MDH en 2006, soit une hausse de 7,58 %.

Pensions Figées

La Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances règle des pensions à montant fixe au profit de quelques bénéficiaires dont le dossier de retraite est transféré par leurs organismes à la CNRA. En contrepartie, lesdits organismes concernés procèdent au règlement des capitaux constitutifs nécessaires selon les tarifs en vigueur.

RÉSULTATS ANNUELS —

La CNRA a procédé au paiement des pensions figées d'un montant total de 3,95 MDH au profit de 183 bénéficiaires contre 171 bénéficiaires en 2006.

Le montant des provisions mathématiques ayant été constituées s'élève à 178,74 MDH contre 65,08 MDH un an auparavant. Cette hausse s'explique par la prise en charge des dossiers de pensions figées de JLEC.

Ce montant est réparti comme suit :

Organismes	Montant des Provisions Mathématiques (MDH)
Jorf Lasfar Energy Company	112,86
Office National des Chemins de Fer	33,53
Société d'Exploitation des Ports	29,75
DRAPOR	2,60
TOTAL	178,74

Gestion mandatée

La CNRA gère par voie conventionnelle en contrepartie d'une commission, des régimes de retraite pour le compte de partenaires : Caisse de Retraite de l'Ordre des Avocats de Casablanca (CRAC), Régime de Retraite des Membres de la Chambre des Représentants (RRMCR) et le régime de Retraite des Membres de la Chambre des Conseillers (RRMCC).

RÉSULTATS ANNUELS

RENTES AT/CNIA

La CNRA gère pour le compte de la compagnie CNIA un portefeuille de rentes AT en faveur de 6.311 rentiers, soit près de 13,46 % du total du portefeuille de la Caisse et ce dans le cadre de la convention passée entre la CNIA et la CNRA. En 2007, la commission versée à la CNRA, en contrepartie des services rendus, se chiffre à 1,52 MDH.

CRAC : CAISSE DE RETRAITE DE L'ORDRE DES AVOCATS DE CASABLANCA

En 2007, il a été procédé à l'immatriculation de 134 avocats portant ainsi le nombre total d'avocats affiliés à la CRAC à 2.710, en hausse de 5 % par rapport à 2006.

Les recouvrements de l'exercice 2007 s'élèvent à 5,33 MDH, contre 4,93 MDH en 2006. Ces ressources proviennent en majorité des intérêts servis par la CDG sur les dépôts consignés auprès de cette Caisse, puisqu'ils représentent plus de 80 % de la totalité des recouvrements.

Pour les prestations, 37 pensions ont été liquidées, portant à 288 le nombre total de pensions liquidées drainant un montant d'arrérages de pensions réglés de 5,20 MDH, contre 4,44 MDH en 2006.

La commission de gestion, représentant 3 % des cotisations de l'exercice 2007, s'est élevée à 0,16 MDH.

RRMCR : RÉGIME DE RETRAITE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

L'année 2007 a été marquée par la collecte d'un montant des cotisations et contributions de 26,01 MDH, contre 22,96 MDH en 2006, soit une hausse de 13 %.

Les prestations payées en 2007 se chiffrent à 29,64 MDH, contre 28,56 MDH en 2006, réglées au profit de 508 bénéficiaires.

La commission de gestion en 2007 s'est élevée à 0,37 MDH.

RRMCC: RÉGIME DE RETRAITE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES CONSEILLERS

Dans le cadre de la gestion du régime RRMCC, l'année 2007 a été caractérisée par l'encaissement par la CNRA des cotisations et contributions pour un montant de 21,17 MDH, contre 18,56 MDH en 2006.

Le paiement des pensions pour un montant de 12,23 MDH, contre 6,26 MDH en 2006, au profit de 136 conseillers.

En contrepartie des services rendus, la commission de gestion en 2007 s'est élevée à 0,26 MDH.



Rapport financier

Bilan -

PASSIF

Au 31 décembre 2007, le total bilan de la CNRA (passif) totalise un montant de 3.669,19 MDH contre 3.393,68 MDH en 2006, soit une augmentation de 275,51 MDH ou 8,1%.

Les financements permanents représentent 97,24 % du total bilan et sont constitués des :

Capitaux propres, constitués du report à nouveau qui s'élève à 303,32 MDH. Compte tenu du résultat de l'exercice 2007 pour 24,97 MDH, le montant total des capitaux propres se chiffre à 328,29 MDH contre 314,10 MDH en 2006, enregistrant ainsi une hausse de 4,50 %.

Capitaux propres assimilés, pour 50,51 MDH, ont augmenté de 2,66 % par rapport à l'exercice précédent et sont constitués en totalité du fonds d'indemnités capitalisées au profit des victimes mineures.

Provisions et réserves, qui constituent les engagements actuariels de la CNRA envers ses assurés, atteignent un montant de 3.189,15 MDH contre 2.929,67 MDH un an auparavant, soit une hausse de 8,86 %, représentant 86,91 % du total bilan.

Elles sont constituées :

- des provisions mathématiques pour 2.726,78 MDH ;
- des provisions pour rentes à payer pour 188,74 MDH;
- de la provision pour renforcement des PM pour 228,65 MDH;
- des réserves de capitalisation et de sécurité pour 44,98 MDH.

Le passif circulant s'élève à 101,24 MDH contre 100,72 MDH en 2006, et est constitué essentiellement de :

Dettes du passif circulant s'élèvent à 100,12 MDH contre 99,56 MDH en 2006, en hausse de 0,56 %. Ce montant se compose essentiellement des dettes de gestions propres pour 67,72 MDH et de dettes envers d'autres créanciers pour 23,80 MDH;

Autres provisions pour risques et charges s'élèvent à 1,12 MDH contre 1,16 MDH en 2006, en baisse de 3,45 %.

Rapport financier

Bilan -

ACTIF

L'actif de la CNRA se chiffre à 3.669,19 MDH contre 3.393,68 MDH en 2006, soit une augmentation de 8,12 %.

L'actif immobilisé représente 79,58 % du total bilan et est constitué des :

Immobilisations en non valeurs 0,11 MDH;

Immobilisations corporelles 17,81 MDH;

Immobilisations incorporelles 5,40 MDH;

Immobilisations financières (autres que placements) constituées essentiellement de prêts accordés au personnel, sont passées de 30,88 MDH en 2006 à 28,85 DH en 2007, en baisse de 6,57%.

Placements qui se chiffrent à 2.867,60 MDH, en hausse de 18,53 % par rapport à l'exercice précédent, constituent la quasi-totalité des emplois de la CNRA, soit 78,15% du total de l'actif. Ces emplois sont représentés, en majorité, d'obligations d'Etat ou celles jouissant de sa garantie et les bons du trésor.

Le montant de l'Actif Circulant (hors trésorerie) s'élève à 347,51 MDH contre 277,82 MDH en 2006, et constitué des :

Part des cessionnaires dans les provisions techniques : 199,66 MDH ;

Créances de l'actif circulant s'inscrivent pour un montant de 147,85 MDH et représentent essentiellement :

- les comptes de régularisation actif, pour 90,15 MDH, prédominés par le prorata des intérêts courus et non échus ;
- les créances des gestions propres pour 38,55 MDH;
- les créances des gestions pour compte de tiers pour 15,14 MDH.

Au 31 décembre 2007, la trésorerie (Actif) a atteint 401,91 MDH contre 642,13 MDH en 2006, en baisse de 37,41 %.

Compte de Produits et de Charges -

Le total des produits de la CNRA a atteint en 2007 un montant de 548,38 MDH contre 768,56 MDH un an auparavant. Quant au total des charges, il est passé de 757,78 MDH en 2006 à 523,42 MDH en 2007.

Le résultat de l'exercice 2007, s'est soldé par un excédent de 24,97 MDH contre 10,78 MDH, en hausse de 131,63% par rapport à 2006. Cette hausse s'explique principalement par :

- La baisse des charges de prestations réglées ramenées à 252,99 MDH en 2007 contre 260,02 MDH en 2006;
- L'amélioration des Produits de Placements passant de 157,10 MDH en 2006 à 170,31 MDH en 2007, grâce notamment à la plus value réalisée sur les placements financiers ;
- La diminution des provisions pour rentes à payer et ce, grâce à la qualification des données après la mise en production du nouveau système d'information des rentes « IRADAT ».

En MDH	2007	2006	VAR %
PRODUITS	548,38	768,56	-28,65
Cotisations, primes et capitaux constitutifs (*)	374,42	519,58	-27,94
Produits de placements	170,31	157,1	8,41
Revenus de placements	153,68	151,54	1,41
Intérêts sur Dépôts	4,94	3,99	23,81
Intérêts prêts	0,61	0,97	-37,11
Profits sur réalisation valeurs placements	11,08	0,6	-
Autres produits	3,65	91,88	-96,03
CHARGES	523,41	757,78	-30,93
Prestations réglées	252,99	260,02	-2,70
Dotations des Provisions Techniques	212,27	356,06	-40,38
Frais Généraux	40,41	39,45	2,43
Charges de placements	16,95	12,76	32,84
Charges d'intérêts	1,59	1,79	-11,17
Perte sur réalisation des Placements	5,54	1,82	204,40
Frais de Gestion des placements	9,82	9,15	7,32
Charges non techniques	0,79	89,49	-99,12
RÉSULTAT	24,97	10,78	131,63

^{*} Dont ticket JLEC en 2006

Gestion financière

La gestion financière globale, toutes activités confondues, s'est soldée par un excédent financier de 49,78 MDH contre 50,46 MDH.

Le taux de rendement global des placements, après couverture des charges financières, a enregistré une légère baisse en se situant à 4,89 % contre 5,01 % l'année précédente.

Enfin, le ratio de couverture des engagements de la CNRA se situe à 103,13 % au lieu de 105,28 % enregistré en 2006.

Bilan synthétisé au 31/12/2007

EXERCICE 2007

(en Dirhams)

401 911 822,68

3 669 189 662,86

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENT	NET
Actif Immobilisé	2 938 796 973,65	19 032 401,36	2 919 764 572,29
Immobilisations en non Valeurs	941 102,61	835 560,00	105 542,61
Immobilisations Incorporelles	7 664 857,71	2 264 994,82	5 399 862,89
Immobilisations Corporelles	33 742 766,18	15 931 846,54	17 810 919,64
Immobilisations Financieres (autres que placements)	28 850 954,80	-	28 850 954,80
Placements	2 867 597 292,35	-	2 867 597 292,35
Actif Circulant (hors trésorerie)	357 931 378,68	10 418 110,79	347 513 267,89
Part des Cessionnaires dans les Prov. Techniques	199 660 636,04	-	199 660 636,04
Créances de l'Actif Circulant	158 270 742,64	10 418 110,79	147 852 631,85
Trésorerie	401 911 822,68	-	401 911 822,68

401 911 822,68

29 450 512,15

3 698 640 175,01

Trésorerie-Actif

TOTAL GENERAL

EXERCICE 2007

PASSIF	(en Dirhams)	
Financement Permanent	3 567 942 548,03	
Capitaux Propres	328 288 550,30	
Capitaux Propres Assimilés	50 505 688,29	
Dettes de Financement	-	
Provisions Durables pour Risques et Charges	-	
Provisions Techniques	3 189 148 309,44	
Passif Circulant (hors trésorerie)	101 247 114,83	
Dettes de Passif Circulant	100 122 834,96	
Autres Provisions pour Risques et Charges	1 124 279,87	
Trésorerie	-	
Trésorerie-Passif	-	
TOTAL GENERAL	3 669 189 662,86	

